

Compte rendu du conseil municipal du 14 06 2013

Présents : Alain Jaffard, François Folcher, Catherine Blaclard, Stéphane Maurin, Maurice Plagnes, Sophie Pantel, Albert Douchy, Fredo Folcher, Yves Elie Laurent

Secrétaire : Yves Elie

Excusés : Maryse Brès, Rachel Cayrac.

Compte rendu du conseil précédent adopté après modifications.

Discussion sur la représentation de la commune au conseil communautaire les nouveaux textes de loi intitulé « accord local » incitant les communes membres à débattre des représentations dans le cadre des nouvelles dispositions légales. Auparavant nous fonctionnons sur la base de l'égalité entre les communes membres, ce n'est plus possible, légalement. Le texte officiel qui se base sur la démographie propose comme base de départ 6 représentants pour le Pont, 5 pour Fraissinet, 2 pour Saint Andéol, 2 pour Saint Frézal et 1 pour Saint Maurice. Pour l'avenir et l'évolution des structures du territoire, fusion des communes, cette représentation est en fait importante. Alain propose d'augmenter le nombre des conseillers à 20 comme le permet le texte de loi ce qui permet une distribution 6-5-3-3-3, moins pénalisante pour les petites communes mais respectant aussi le critère démographique et la représentativité des habitants du territoire. En effet, dans sa réflexion, le conseil municipal n'accepte pas les autres scénario proposés à la communauté de communes, soit 5-4-3-3-3 ou 4-4-3-3-3 qui ne nous paraissent pas satisfaisant. Aussi, nous demandons à la communauté de communes de faire une contre proposition.

Dans sa réflexion, le conseil souhaite également connaître le point de vue de la communauté de communes en matière de création d'un poste de remplaçant pour Odile Rival. Nous souhaitons que l'antenne soit positionnée sur le territoire de la commune et non pas supprimée. Nous demandons à la communauté de commune jusqu'à éclaircissement de la situation de sursoir à l'adhésion à la charte et au partenariat avec le PNC. Car nous avons les plus vives inquiétudes sur l'avenir de l'écomusée du Mont Lozère. Nous avons le sentiment d'une absence de prise en compte des réalités de notre territoire par le PNC en dépit des innombrables réunions menées par le PNC avec l'objectif de mieux connaître nos besoins.

Délibération prise ce jour par le conseil municipal : Vu l'absence de réponse à nos questions quant au devenir des 2 postes du pnc sur le Pont, nous décidons que sans évolution positive sur ce point nous n'adhérerons pas à la Charte. Délibération adoptée à l'unanimité.

Pose de la plaque Unesco au Mas Camargue. Préparatif de la journée, choix de circulation sur le périmètre concerné, distribution des responsabilités. Deux navettes seront mise en place depuis l'Hôpital, Jean Pierre Bert sera engagé pour préparer le buffet. Barnums, tables, toilettes sèches seront installés. Un arrêté est pris pour interdire la circulation depuis Bellecoste vers le Mas Camargue pour les véhicules venant de Villefort. De 9 à 18 h le 28 Juin 2013.

Point sur les travaux.

CAPTAGES.

Avec la Safer et l'Agence de l'Eau. L'ingénieur hydrologue est impressionné par la qualité des captages, sauf sur le site de Caguefer où il reste des éléments à traiter. Avec de petits travaux de réhabilitation le captage de Champlong de Lozère pourra être maintenu. Il a été demandé aux agriculteurs concernés par le secteur de procéder à de la fertilisation avec des engrais chimiques et non plus organiques.

Sur le bassin du Pont est envisagée la mise en place d'un système d'épuration par UV, coût 15 000 € subventionnables.

Des échanges de terrain doivent être effectués à Grizac et à Champlong.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux à l'écomusée et au Parking seront effectués en Septembre, une fois les travaux en cours terminés.

Pré Platon, Dès accord du consuel, nous pourrions contacter un fournisseur d'électricité.

PLACE DE L'EGLISE

L'appel d'offres pour la tranche du secteur derrière l'église est bientôt terminé, nous connaissons les résultats le 8 Juillet.

STEP

Demande de devis pour pompes. Et liaison téléphonique entre la Step et la Mairie.

PROGRAMME VOIRIE.

Infructueux, dépassement de 6 000 €. TPCR a le programme. Le planning va être fait à la prochaine séance du conseil.

STADE

Les travaux avancent pour placer les pilonnes pour l'éclairage. Il est mentionné et entendu que le toit en bardage du local devra être arrangé prochainement avant qu'il se dégrade.

CAMPING

Les travaux sur les sanitaires avancent, nous avons reçu les carrelages et les nouvelles portes. Mise en place de bacs, d'équipements avec tables.

VILLAGE

Décision de refaire le béton détérioré du trottoir au niveau de la Casba, une fois la saison touristique passée.

Décision de refaire le pilier du portail du cimetière côté route de Génolhac pour pouvoir replacer le port

TEMPLE

Il est à nouveau fonctionnel, reste à poser les deux nouvelles portes, les nouveaux éclairages. Nous décidons de faire une petite fête de fin de Travaux à la sortie du culte, le Dimanche 21 Juillet à un moment où le maximum de personnes intéressées peuvent être présentes au village. Seront invités les membres de la paroisse protestante, les représentants de la Région, du Conseil Général, de l'Etat, de la fondation du Patrimoine, du PNC, de Fraissinet de Lozère.

Projet d'éclairage de la fontaine de nouvel, valorisant l'œuvre du sculpteur japonais Hiro, en hommage à l'énergie des femmes qui pendant des siècles ont lavé là le linge dans l'eau froide du Tarn. Le dispositif électrique permettra de plus d'autres usages et manifestation dans ce lieu. Devis présenté par Philippe Roure adopté. Coût 1 380 € HT.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est adopté à l'unanimité.

Remboursement de frais avancés par les élus MM Jaffard et Plagnes pour achat de gerbes commémoratives. Accepté à l'unanimité.

PPRI plan de prévention des risques. Les bâtiments concernés par le risque de crue dans le village ne peuvent faire l'objet d'aménagements que si ceux-ci renforcent la sécurité des habitants. E n'augmentent pas le nombre des personnes exposées.

Pour le 73^{ème} anniversaire de l'appel du 18 Juin, la mairie sera pavoisée mais nous ne faisons pas de cérémonie.

Déroulement du FESTIVAL DES METIERS D'ARTS

Acceptation de demande d'emplacements sur le quai pour 2 barnums et 1 kiosque. Pas de navette entre le parking de Plaisance et le village. Un arrêté d'interdiction de stationner sera pris au Chambon depuis la fin du marché le Mercredi 10 Juillet. idem pour le petit parking de la Moline. Des barrières de sécurité seront placées pour matérialiser les emplacements. Les employés communaux seront mis à dispo pour aller chercher les tables et chaises à La Brousse et à Florac. Un coffret triphasé sera placé à la Placette. Et le stationnement interdit à l'entrée du Pont, côté Fraissinet.

ARCHIVES SUR L'HISTOIRE LOCALE.

Odile Rival fait part d'un fond d'archives d'Albin Pantel concernant notre secteur, bientôt disponibles au local du parc à Génolhac. Nous en demanderons une copie numérique afin que ces documents puissent être consultés ici.

Les Télécoms nous font part de mesures de suppression de cabines téléphoniques, nous optons pour maintenir celle du gîte communal.

Appartement de la Poste. Problème d'humidité rémanente, origine à définir.

Demande d'aménagement du trottoir au Chambon pour limiter les dégâts liés au passage de gros véhicules. Solution expérimentale, mise en place d'une interdiction de stationner à l'angle.

Fête de l'école le 29 JUIN dispositions à prendre pour l'acheminement des bancs et tables de Finiels.

TRAIT D'union

Demande si on peut installer des mousquetons pour condamner les portes coulissantes, décision d'examiner si c'est une solution intéressante pour la sécurité des enfants.

Interrogation sur la légitimité de l'extension effectuée par Christophe Marti, sans autorisation de permis de construire et empiétant sur la voie départementale dans le hameau de Prat Souteyran.

Délibération pour demander au Président du Conseil Général de limiter le flot des véhicules de plus de 15 tonnes les Mercredis de 7 h à 15 heures, vu la probabilité d'accident en période estivale et du blocage des moyens d'intervention en cas de bouchon de la circulation.

Compte rendu des réunions

Sentier Urbain 5. Un nouveau GR de 325 km de Nasbinals à Avignon, utilisera des applications modernes, se basera sur les labels qualité des hébergements.

Réunion avec la société Synergie qui travaille sur le PLU, objectif définir où sont les possibilités d'extension du village. Sous quelle forme. Réunion prévue avec l'ensemble des acteurs économiques et associatifs et les élus un mercredi de Septembre.

Habitants de Villeneuve. Motivés par la restauration de leur béal, réunis à la mairie le 14 Juin. Accord de la municipalité pour les soutenir financièrement à hauteur de ce qui a été fait pour le béal du Chambon, nous exprimons le souhait de voir le projet porté par une association qui sera appuyé par la mairie, une fois le dossier constitué. Il est envisagé une prochaine réunion à ce sujet à la mairie en fin d'été pour finaliser le dossier.